



Motion présentée au Conseil Fédéral du Parti Socialiste du Finistère

4 mars 2023

Le Conseil Fédéral du Parti socialiste du Finistère souhaite, lors de sa séance d'installation du 4 mars 2023 à Quimper rappeler son indéfectible soutien au combat digne et respectueux actuellement mené par les travailleurs et les travailleuses en lien avec l'intersyndicale contre le projet de réforme des retraites porté par le Président de la République Emmanuel Macron, le gouvernement de la Première Ministre Elisabeth Borne et la droite sénatoriale emmenée par le Parti « LR » présidé par Eric Ciotti.

Le Conseil Fédéral rappelle que le Droit à la retraite est un Droit acquis de haute lutte et mis en place par le Conseil National de la Résistance à la sortie de la 2nde guerre mondiale. Les Français ont depuis montré leur attachement à ce système de répartition et à la capacité de pouvoir partir en bonne santé. Il rappelle son attachement au dialogue social et au paritarisme qui ont été mis en pièce par la droite depuis 1996.

Il condamne la méthode proposée par le gouvernement de limiter les débats au sein du Parlement en utilisant le 47.1 de la Constitution, entraînant, de facto, une crispation, voire une cristallisation des débats, alors que notre démocratie parlementaire a besoin de souffle et de temps de discussion. Il souligne, au surplus, les risques élevés d'inconstitutionnalité de la procédure législative utilisée par le gouvernement et du texte lui-même.

Il regrette l'approximation du Gouvernement et son incapacité à proposer des mesures concrètes sur l'employabilité des seniors, à répondre aux questions pourtant simples sur l'impact de la réforme sur les femmes (encore les grandes perdantes et qui devront choisir entre la famille ou le travail comme le préconisent Les Républicains), sur les carrières longues (les plus précaires devant cotiser plus de 43 ans) et les petites retraites (avec un mensonge sur une pension minimale à 1200 € pour tous)

Il regrette également le comportement de certains députés qui ont dépassé le cadre digne et respectueux de la représentation nationale. On peut avoir des désaccords politiques mais les socialistes ne peuvent cautionner l'outrance et la caricature.

Il regrette enfin que, par sa stratégie solitaire, rompant avec l'accord des autres partis de gauche et contrairement aux demandes claires des organisations syndicales, la France Insoumise ait empêché un débat sur l'article pivot de ce projet de loi concernant le départ de l'âge légal à 64 ans. Comme l'indique Olivier Faure : « *Exprimer son opposition par un vote aurait été mieux* ».

Il aurait, en effet, été important, pour nous, socialistes du Finistère, de connaître le positionnement des 7 députés de « Renaissance » finistériens qui par leur silence assourdissant depuis de nombreuses semaines ne sont pas à la hauteur des enjeux de notre République, ne répondant pas aux inquiétudes des finistériens et des finistériennes, n'indiquant ni leur soutien ni leur refus de cette réforme. Sans doute, ont-ils en tête les milliers de manifestants qui, de Brest à Quimper, en passant par Morlaix,

Quimperlé, Carhaix pour les plus grands rassemblements mais aussi à Landerneau, Crozon, Douarnenez, Saint-Renan, Pont l'Abbé et même Ouessant, ont dit leur refus de ce projet de loi.

Dans ce cadre, les socialistes du Finistère interpellent ces députés pour qu'ils expriment leur position pour que les Finistériens en prennent enfin connaissance. Ils appellent enfin tous les Finistériens et Finistériennes à manifester leur refus de cette réforme lors de la journée du 7 mars.

En tout état de cause, les socialistes du Finistère sont convaincus que, pour répondre à l'urgence sociale, il va falloir faire des propositions concrètes et crédibles. C'est aujourd'hui une absolue nécessité car comme l'indique Léon Blum : « *Toute classe dirigeante qui ne peut maintenir sa cohésion qu'à condition de ne pas agir, qui ne peut durer qu'à la condition de ne pas changer, est condamnée à disparaître* ».